



Présidence du Conseil d'Etat
Chancellerie - IVS

Präsidium des Staatsrates
Kanzlei - IVS

CANTON DU VALAIS
KANTON WALLIS

COMMUNIQUÉ POUR LES MÉDIAS

4 janvier 2019

Poste de délégué aux affaires nationales **Nomination de Patrick Zehner**

Le Conseil d'Etat a nommé Patrick Zehner, actuellement chef de section auprès de l'Office fédéral de la police (fedpol), au poste de délégué aux affaires nationales. Son rôle consistera notamment à défendre et à promouvoir les intérêts du Valais auprès de la Confédération et au niveau intercantonal. Son travail de lobbying complétera les activités déjà réalisées dans le cadre de la stratégie Affaires fédérales par les départements, les services et la Chancellerie d'Etat.

L'un des dix objectifs énoncés par le Conseil d'Etat dans son programme gouvernemental vise à positionner le Valais sur la scène fédérale et intercantonale. Le Gouvernement entend en effet renforcer son influence sur les dossiers fédéraux les plus importants pour le canton et faire valoir de manière proactive les particularités et les atouts du Valais.

Nouvellement créé dans ce but, le poste de délégué aux affaires nationales a été confié par le Conseil d'Etat à Patrick Zehner. Titulaire d'une licence en sciences politiques et d'un master exécutif en administration publique, il travaille depuis plus de dix ans pour l'Office fédéral de la police (fedpol). Il y occupe actuellement la fonction de chef de section UE/SIRENE dans le domaine de la direction de la coopération internationale chez fedpol. Ce parcours professionnel lui a notamment permis de développer d'excellentes compétences de négociation ainsi qu'un important réseau de contacts auprès de la Confédération. Il entrera en fonction le 1^{er} mai 2019.

Son action complétera les activités déjà réalisées dans le cadre de la stratégie Affaires fédérales par les départements, les services et la Chancellerie d'Etat. La mission du délégué aux affaires nationales consiste en particulier à réaliser un travail de lobbying au niveau fédéral et sur le plan intercantonal. Il s'agit d'intervenir, sur mandat du Gouvernement ou d'un département, dans le cadre d'objets fédéraux stratégiques, dès le lancement d'un projet et tout au long des phases pré-parlementaires, parlementaires et référendaires. Cela implique également de développer et d'entretenir un important réseau professionnel aussi bien au sein de l'administration fédérale et parmi les parlementaires fédéraux, qu'avec les partis politiques, les différents groupes d'intérêts, les autres cantons, les conférences intercantionales ou encore les médias.

Personnes de contact

Esther Waeber-Kalbermatten, présidente du Conseil d'Etat, 079 248 07 80

Patrick Zehner, nouveau délégué aux affaires nationales, 079 501 04 17

